

Statut des élus locaux

TOO071ELUS

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Maîtriser les dispositions concernant les conditions d'exercice des mandats locaux (indemnités de fonction, plafonnement et écrêtement, frais de déplacement, formation...)
- Etre en capacité de répondre aux demandes d'information des élus concernant la gestion de leur situation (rémunération, cotisations, régimes de retraite ...)

Public Visé

- Responsables et gestionnaires territoriaux chargés sur un plan administratif de la gestion des élus locaux

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les dispositions concernant les conditions d'exercice des mandats locaux (indemnités de fonction, plafonnement et écrêtement, frais de déplacement, formation...)
- Etre en capacité de répondre aux demandes d'information des élus concernant la gestion de leur situation (rémunération, cotisations, régimes de retraite ...)

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique illustré d'exemples
- Résolution de cas pratiques
- Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

- Fonctionnaire, expert en statut de la fonction publique

Pré Requis

- Travailler ou être amené à travailler sur la gestion des élus locaux, formation de niveau débutant

Parcours pédagogique

- **Fondement juridique des conditions d'exercice du mandat local**
- **Congé pour campagne électorale**
- **Compatibilité du mandat local avec l'exercice d'une activité professionnelle**
 - Autorisations d'absence
 - Crédit d'heures
 - Règles communes aux autorisations d'absence et au crédit d'heures (plafonnement du temps d'absence, garanties sociales et professionnelles)
- **Droit à l'interruption de l'activité professionnelle pour se consacrer à l'exercice du mandat**
 - Élus concernés
 - Modalités d'interruption de l'activité professionnelle (salariés du secteur privé, fonctionnaires)
 - Réinsertion professionnelle à l'issue du mandat (réintégration de droit, priorité d'embauche, allocation différentielle de fin de mandat, formation professionnelle, bilan de compétences)
- **Indemnités de fonction des élus locaux**
 - Nature juridique de l'indemnité de fonction
 - Notion d'exercice effectif du mandat
 - Barèmes applicables aux indemnités de fonction
 - Modalités d'attribution des indemnités de fonction (délibération en début de mandat, tableau récapitulatif, etc.)
 - Plafond de l'indemnité de fonction en cas de cumul d'indemnité
 - Écrêtement
 - Cumuls particuliers (versement d'allocations chômage, etc.)
- **Régime fiscal des indemnités des élus**
 - Application de la réforme du prélèvement à la source aux indemnités de fonction (détermination du net fiscal et modalités de gestion de la fraction représentative de frais d'emploi)
- **Cotisations et protection sociale des élus locaux**
 - Règles d'assujettissement aux cotisations sociales (mandats concernés, seuil, taux, assiette...)
 - Obligation d'affiliation des élus
 - Étendue des droits sociaux
 - Situation des élus fonctionnaires (agents en activité et agents détachés)
- **Retraite des élus**

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

- Assurance vieillesse du régime général et de l'IRCANTEC
- Retraite facultative par rente

• **Remboursement des frais des élus locaux**

- Frais de transport et de séjour
- Frais de garde d'enfants ou d'assistance aux personnes âgées ou handicapées
- Frais engagés au titre d'un mandat spécial (frais de séjour, frais de transport, frais de garde d'enfants, autres dépenses)

• **Droit des élus locaux à la formation**

- Principe (délibérations en début et en cours de mandat)
- Encadrement des crédits de formation
- DIF des élus
- Temps libéré pour la formation (congé de formation)

Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

14.00 Heures
2 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	1 260.00
Inter Adhérent (Par personne) :	1 160.00



Contactez-nous !

Patricia CHOUÏ VAN
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391411
Mail : patricia.chouivan@adiaj.org